



Syndicat National de l'Éducation Physique  
Fédération Syndicale Unitaire

## Intervention SNEP-FSU-78 à la réunion des secrétaires d'AS (4 sept 2019)

Tout d'abord, le SNEP-FSU vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée même si nous savons qu'elle nous réserve parfois de plus ou moins bonnes surprises. Et bienvenue aux nouveaux collègues.

Le sport scolaire est une préoccupation constante pour le SNEP-FSU. Il n'y a pas une instance de l'Éducation nationale, pas une rencontre avec l'Inspection EPS, pas une réunion avec les collectivités territoriales, où le **sport scolaire** ne soit évoqué et défendu par le SNEP-FSU. Comme tous les ans, c'est au titre de **coadministrateur de l'UNSS** que nous intervenons lors de cette réunion de rentrée pour vous faire partager notre appréciation sur quelques éléments de l'actualité du sport scolaire.

C'est par notre engagement, animateurs d'AS, présidents, cadres, secrétaires, parents et bien sûr les élèves, qu'il est aussi dynamique et qu'il connaît de très nombreuses réussites. C'est aussi parce qu'il a une structuration, une organisation et un fonctionnement original qu'il obtient de tels résultats. C'est à cette originalité que le SNEP-FSU est attaché. C'est cette originalité que le SNEP-FSU tient à conserver et renforcer.

A tous les niveaux de son organisation, le SNEP-FSU intervient de manière permanente pour que les moyens nécessaires à son fonctionnement soient à la hauteur de l'ambition que nous avons pour nos élèves. Car c'est bien d'eux, de leurs pratiques, de leur formation, de leur devenir dont il s'agit. Et c'est d'abord pour eux que nous nous impliquons tant.

Le SNEP-FSU participe activement à toutes les instances de l'UNSS. Il ne se contente pas d'être assis, de lever la main et de faire de brèves déclarations générales. Il fait toujours des propositions concrètes et crédibles, propositions qui s'appuient sur ce que vous nous dites de vos difficultés, de vos projets et de vos ambitions pour vos AS. C'est parce que nous sommes sur le terrain, impliqués ensemble dans nos AS, que nous portons des exigences communes et que **nous votons de manière responsable** dans ces instances. Vous pouvez retrouver sur notre site national toutes nos interventions et propositions.

### **De nouvelles élections cette année pour élire nos nouveaux représentant-e-s de nos AS**

Au travers de son intervention Mélanie, au nom des élus des AS, vient de vous présenter les enjeux de ces élections qui se tiennent tous les 4 ans.

Le SNEP-FSU a soutenu la liste des élus sortant et soutiendra la prochaine liste "le sport scolaire, un droit pour toutes et pour tous".

Soucieux d'encourager et de faciliter la participation au vote dans les comités directeurs des AS et au vu des éditions précédentes (on est autour de 25% de participation seulement !!!), le SNEP-FSU est intervenu à plusieurs reprises auprès du ministère de l'EN (depuis décembre 2018) pour que la note de service qui encadre les élections soit plus claire et incitative (notamment auprès des chefs d'établissements présidents d'AS). Nous avons fini par être reçus le 20 mai dernier où nous avons demandé à être destinataires du projet de note afin de faire des propositions pour l'améliorer si nécessaire. Nous avons reçu le projet mi-juillet et nous attendons toujours le retour de la version définitive suite aux propositions d'améliorations que nous avons faites.

A ce jour la note de service n'est toujours pas parue au BO, il faudra donc attendre encore un peu pour avoir plus d'infos. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès parution.

Comme à chaque rentrée voici quelques points sur lesquels le SNEP-FSU demeure extrêmement vigilant, pugnace et actif auprès des autorités académiques et nationales.

**Les forfaits d'AS** : Nous rappelons que tous les collègues, qu'ils soient à temps complet ou partiel, TZR, contractuels **doivent avoir le forfait 3h dans leur service hebdomadaire !**

(Décret du 07/05/14 et NS du 21/03/16 ; pour les stagiaires « mi-temps » c'est 3h sur le 1<sup>er</sup> semestre, rappel : le SNEP-FSU porte le mandat d'un retour au forfait 3h sur toute l'année pour ces stagiaires).

Chaque année nous avons dans l'académie quelques situations de collègues se retrouvant sans forfait à la rentrée. Il suffit de le demander pour l'obtenir et avec l'appui du SNEP-FSU la démarche est facilitée !

**Le budget UNSS** : Le SNEP-FSU a été partiellement entendu. Après une année de recul pour les crédits d'animation régionaux, le budget 2019 les augmente à nouveau, même si ils restent en deçà de ce qu'on pourrait attendre au regard des efforts consentis par les AS avec l'augmentation de 10% du contrat dont les effets courent encore cette année. La licence n'augmentera pas et la politique de « com' » de l'UNSS a bougé puisque nous avons obtenu une réduction raisonnée et une réorientation des dépenses directement associée aux évènements et manifestations.

Dans ce contexte nous continuons de revendiquer une baisse du contrat licences qui devient une charge intenable pour certaines AS en difficulté.

**Les IMP des coordos de district** : c'est toujours 251 IMP pour l'académie, réparties dans les 4 départements en fonction de critères spécifiques décidés en conseil régional. C'est bien mais au regard des tâches et des responsabilités croissantes de nos collègues coordos pour la gestion de nos districts, le SNEP-FSU pense que cette dotation n'est plus suffisante et devrait être revue à la hausse.

### **Concernant le mercredi après-midi.**

#### **Nous sommes particulièrement inquiets à cette rentrée notamment dans les lycées**

La réforme des lycées n'impose pas plus qu'avant de positionner des cours le mercredi après-midi, ni même les options facultatives EPS, il ne faudrait pas mettre en concurrence les options et l'engagement des élèves à l'AS.

La NS du 21/03/2016 fait toujours référence. Elle précise : « *dans tous les établissements, le chef d'établissement veille, en lien avec les enseignants d'EPS animateurs d'AS, à ce que les meilleures conditions soient réunies pour le déroulement des activités organisées dans le cadre du sport scolaire. La libération du mercredi après-midi, comme temps dévolu aux activités de l'association et aux compétitions organisées par l'UNSS est une des conditions nécessaires à l'existence et au développement du sport scolaire.* ». Utilisons-là pour qu'aucun mercredi ne soit confisqué aux élèves.

**Concernant l'activité dans notre département** nous tenons à rappeler nos exigences et nos ambitions pour les élèves et nos AS lors des réunions UNSS où la profession est rassemblée comme aujourd'hui. Je pense plus particulièrement au séminaire des animateurs d'AS de fin d'année où nous ne pouvons que déplorer la faible participation. Il devient nécessaire d'être toutes et tous convaincus que ces temps de travaux collectifs représentent la réalité et le devenir du sport scolaire dans nos AS, dans nos districts et dans notre département. La réalité de ce que nous vivons au quotidien dans nos AS doit pouvoir y être mis en avant et pris en considération. Les profs d'EPS, nous en sommes persuadés, sont attachés au sport scolaire et ils aiment relever les défis alors, en ce début d'année scolaire, pourquoi ne pas se fixer l'ambition et se donner les moyens d'avoir au moins un collègue par établissement présent à ce séminaire des animateurs d'AS en juin prochain?

Pour conclure, nous vous informons que le SNEP-FSU

- vous adressera mi-octobre un bulletin spécial sport scolaire qui retracera les moments forts du colloque « grand angle sport scolaire » que nous avons organisé l'an dernier et auquel quelque 500 personnes, dont la direction nationale de l'UNSS, ont participé
- vous invite à participer aux stages qu'il organise. Vous y serez toutes et tous les bienvenus.
- Comme chaque année pensez à remplir notre enquête de rentrée. Elle nous permet de mieux vous accompagner si vous veniez à rencontrer des difficultés concernant notamment des points évoqués précédemment. En cas de difficultés dans votre établissement et quel que soit le sujet, n'hésitez pas à nous contacter rapidement.

**Bonne rentrée à toutes et à tous, nous comptons sur votre contribution pour la réussite des élections UNSS et nous espérons vous compter parmi nos syndiqué-e-s car une profession engagée et rassemblée autour du SNEP-FSU, ça peut changer beaucoup !**

Merci de votre attention.